

## REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

### CONCERTATION PUBLIQUE

# ATELIER PARTICIPATIF AU ROURET DU 4 FEVRIER 2019

## SYNTHESE

8 FEVRIER 2019

PROJET SUIVI PAR :

LAURENCE GONTARD – [laurence.gontard@nicaya.com](mailto:laurence.gontard@nicaya.com)

STEPHANE SAINT-PIERRE – [stephane.saint-pierre@nicaya.com](mailto:stephane.saint-pierre@nicaya.com)

BARBARA ANTONELLI – [barbara.antonelli@nicaya.com](mailto:barbara.antonelli@nicaya.com)

Mobiliser l'intelligence collective



# SOMMAIRE

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Le processus de révision concertée du PDU.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. L'atelier participatif N°1 au Rouret.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Questions posées et remarques formulées sur l'état des lieux des mobilités .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Productions issues de l'atelier .....</b>	<b>5</b>
<b>3.1. Qu'attendre d'un conseil en mobilité ? .....</b>	<b>5</b>
<b>3.2. Comment réduire les déplacements ? .....</b>	<b>5</b>
<b>3.3. Comment limiter les impacts négatifs de la voiture ? .....</b>	<b>5</b>
<b>3.4. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ? .....</b>	<b>6</b>
<b>3.5. Comment développer l'usage des transports en commun ?.....</b>	<b>6</b>
<b>3.6. Comment innover en mobilité ?.....</b>	<b>7</b>
<b>3.7. Comment améliorer la desserte des zones d'activités économiques et commerciales de la CASA ?.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Les suites .....</b>	<b>8</b>
<b>5. Annexe : verbatim.....</b>	<b>9</b>

# 1. Introduction

---

## 1.1. Le processus de révision concertée du PDU

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a adopté en 2008, son premier Plan de Déplacements Urbains (PDU), permettant une planification de l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur le territoire.

Suite à l'élargissement du périmètre de l'agglomération en 2012, ce PDU doit être révisé pour être étendu aux 8 nouvelles communes de la CASA. Cette révision doit en outre permettre de confirmer les enjeux et objectifs, ainsi que les actions à poursuivre et à engager par la collectivité pour améliorer, dans une perspective durable, les mobilités sur le territoire.

En particulier, la CASA souhaite aujourd'hui orienter les efforts à venir sur les changements de comportements de tous les acteurs du territoire, afin que ceux-ci puissent se saisir au mieux des infrastructures et services existants.

Du 4 février au 11 mars 2019, elle a décidé de mener une concertation préalable à l'enquête d'utilité publique, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser ces changements.

Dans le cadre de cette concertation publique, 4 ateliers participatifs sont organisés sur le territoire de la communauté d'agglomération : au Rouret pour le Haut et du Moyen Pays, à Valbonne pour le territoire de Sophia-Antipolis, à Villeneuve-Loubet pour l'est de l'agglomération et à Antibes pour le littoral.

## 1.2. L'atelier participatif N°1 au Rouret

L'atelier participatif « **Mobilité : changeons nos comportements** », organisé le lundi 4 février 2019, au pôle culturel du Rouret, avait pour objectifs de partager le diagnostic territorial en matière de déplacements, ainsi que les propositions d'actions envisagées pour faire évoluer les pratiques de mobilité, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

24 personnes ont participé à cet atelier.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont travaillé sur 7 ateliers pour :

- Evaluer les actions proposées ;
- Identifier les actions complémentaires qui, de leur point de vue, seraient de nature à contribuer au changement de comportement.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier, dont les verbatims sont proposés en annexe.

## 2. Questions posées et remarques formulées sur l'état des lieux des mobilités

---

Des questions et remarques suivantes ont été formulées par les participants à l'issue de la présentation du diagnostic territorial :

- Question : Y a-t-il eu de nouvelles enquêtes ménages déplacements depuis 2009 ?
  - o Réponse : Non, il n'y a pas eu de nouvelle enquête depuis 2009, l'évolution des tendances en matière de déplacements ne le justifiant pas.
- Question : Les actions mises en œuvre ont-elles été évaluées ?
  - o Réponse : Oui, les actions sont évaluées. Le bilan est présenté dans le nouveau projet de PDU.
- Question : Comment s'explique la part modale de 22% de la marche à pied ?
  - o Réponse : Elle s'explique par le fait que les nombreux déplacements dans le centre-ville d'Antibes, très urbain, se font souvent à pied. En terme de distances parcourues, ils représentent moins de 22% des déplacements.
- Question : Des actions sont-elles mises en œuvre pour mieux connecter les réseaux Envibus et Sillages ?
  - o Réponse : Oui, les interrelations entre les différentes communautés d'agglomération vont être développées dans le cadre du Pôle Métropolitain. L'objectif est, à terme, de supprimer les frontières entre les territoires. La mise en œuvre d'un ticket unique bus-train est également en cours.
- Question : Quelles sont les actions menées pour améliorer les connections avec la Métropole, aujourd'hui catastrophiques ?
  - o Réponse : Des études sont menées pour que la ligne 230 Nice-Sophia puisse utiliser la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute. Le coût d'une telle opération s'élèverait à 13 M€, hors réalisation d'ouvrages importants. Si la volonté politique est présente, la réalité économique l'est également.
- Remarque : La ligne 11 actuelle ne dessert pas le Rouret et le TAD est surchargé. Il serait nécessaire de mettre des bus dans toutes les communes.
- Question : Il serait nécessaire de mieux distribuer l'activité sur le territoire et de repenser son organisation. Quelle est la vision des déplacements à long terme, lorsque les projets de développement de Sophia auront été réalisés ?
  - o Réponse : Tous les projets structurants sont accompagnés d'un volet mobilité. Le SCOT est l'outil de mise en œuvre de la stratégie de développement et d'aménagement territoriale. Le PDU doit être cohérent avec le SCOT.
- Question : Les collectivités doivent apporter leur soutien au changement de comportement.
  - o Réponse : Effectivement, le changement de comportement doit être encouragé par les collectivités.

## 3. Productions issues de l'atelier

---

A partir de leur pratique des mobilités sur le Haut et le Moyen Pays, les participants ont évalué les principaux points forts et points faibles des actions proposées autour de 7 thématiques :

1. Qu'attendre d'un conseil en mobilité ?
2. Comment réduire les déplacements ?
3. Comment limiter les impacts négatifs de la voiture ?
4. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?
5. Comment développer l'usage des transports en commun ?
6. Comment innover en mobilité ?
7. Comment améliorer la desserte des zones d'activités économiques et commerciales de la CASA ?

### 3.1. Qu'attendre d'un conseil en mobilité ?

Parmi les actions proposées pour le conseil mobilité (*conseil direct, accompagnement de la réalisation des Plans de Mobilité, actions de sensibilisation auprès du grand public, animation de communautés d'usagers, accompagnement des nouveaux projets d'aménagement*), les participants ont privilégié les **actions de sensibilisation**.

Ils ont proposé que les solutions alternatives à la voiture individuelle fassent l'objet d'actions de promotion, soit par le biais de **campagnes de publicité**, soit à travers des **interventions auprès des jeunes publics** (collèges, lycées...).

### 3.2. Comment réduire les déplacements ?

Parmi les actions proposées pour réduire les déplacements (*promouvoir l'utilisation du numérique et télétravail et proposer des services publics ou commerciaux itinérants*), les participants ont considéré que le développement du télétravail était freiné par le manque de confiance des entreprises et que la **création de maisons de services au public** était à envisager.

Les participants ont par ailleurs proposé **d'interdire l'usage des véhicules personnels** dans certaines zones telles que les centre-ville ou les zones d'activités et de mettre en place des **espaces de coworking dans les communes de la CASA**.

### 3.3. Comment limiter les impacts négatifs de la voiture ?

Au-delà de la mutualisation et du partage de l'offre de stationnement proposés, les participants ont proposé de **réduire le nombre et l'emprise des places de parking**.

Les participants se sont interrogés sur la faisabilité de **réserver des places de stationnement au co-voiturage**, qu'il faudrait, selon eux, prévoir **autour des gares ou pôles d'échanges**,

sachant que lorsque de telles places existent aujourd'hui, aucun contrôle sur leur utilisation n'est réalisé. Aussi ont-ils proposé que des **parkings entiers soient réservés au covoiturage**.

Les participants ont considéré que la **mise en place de lignes de covoiturage**, jugée intéressante en raison de ses impacts sociaux, environnementaux et économiques, ne pouvait fonctionner qu'avec un nombre suffisant d'usagers et qu'**une application, telle que Ridygo, pouvait en faciliter la réalisation**.

Concernant l'autopartage, les participants ont estimé qu'il nécessitait une **incitation forte des collectivités et pouvoirs publics**, telle que le prêt de véhicules par exemple, notamment dans les petits villages.

Enfin, l'implantation de bornes de recharge électrique n'a pas été considérée comme prioritaire.

Par ailleurs, pour limiter les impacts négatifs de la voiture, les participants ont proposé la **mise en place de pédi/cyclobus pour les scolaires** ainsi que la **généralisation du système d'auto-stop « Réseau pouce » mis en place à Biot**.

### 3.4. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

Les participants ont considéré que les **aménagements de voirie** proposés pour favoriser la marche à pied et le vélo étaient rendus complexes par la topographie du territoire.

Les **aménagements d'itinéraires cyclables continus** proposés ont été jugés d'autant plus nécessaires que leur discontinuité actuelle était un frein à leur utilisation. Les participants ont ajouté que ces itinéraires devaient être **sécurisés** (suppression des plaques d'égouts) et **mieux entretenus** qu'aujourd'hui.

Concernant **l'aménagement d'itinéraires piétonniers proposé**, les participants ont mis l'accent sur la nécessité **d'aménager des trottoirs**, notamment pour garantir la sécurité des écoliers sur leurs trajets depuis et vers les arrêts de bus.

Pour favoriser la marche à pied et le vélo, les participants ont par ailleurs proposé **d'aménager des parkings à vélo sécurisés, de développer des pédi/cyclobus pour les écoliers, de permettre la montée de vélos dans les bus ou de leur ajouter des remorques à vélos et de mettre des rues en sens unique**, pour que l'espace de circulation ainsi récupéré (une voie au lieu de deux) soit mobilisé au bénéfice des cyclistes.

### 3.5. Comment développer l'usage des transports en commun ?

Les participants ont demandé que la **mise en service du bus-tram Sophia-Antipolis soit réalisée rapidement**.

Si les participants n'ont pas jugé la **réservation de voies dédiées aux bus**, réalisable partout, ils ont considéré qu'une voie devait leur être réservée **sur l'autoroute A8**.

Pour les participants, **l'optimisation du transport à la demande**, service très apprécié, passe par **l'extension de son amplitude horaire et du territoire couvert, par la mise en place d'une**

**plateforme numérique de réservation, par la possibilité d'avoir un planning de réservation annuel, ainsi que par la connexion des différents secteurs accessibles au TAD.**

Pour les participants, la proposition de **coordonner le réseau Envibus et les réseaux voisins des Alpes-Maritimes** est jugée intéressante, mais devrait être étendue à la **coordination des différents réseaux de transports en commun (intermodalité) et à la connexion en TC des différents secteurs de la CASA.**

Les autres actions proposées (*accès aux services du réseau en temps réel, création de parkings multimodaux et aménagement des pôles d'échanges multimodaux*) n'ont pas fait l'objet de remarques de la part des participants qui, pour développer l'usage des transports en commun, ont proposé les pistes suivantes :

- **D'interdire le transit de fret sur l'A8** aux heures d'affluence de Sophia, **au profit des bus,**
- **D'interdire les véhicules personnel sur certains secteurs,**
- **D'augmenter l'offre de services des TC** (horaires, fréquence, interconnexion) dans le Moyen Pays
- **De créer une carte multimodale** (bus-train),
- **De rendre le bus scolaire obligatoire.**

### 3.6. Comment innover en mobilité ?

L'**expérimentation de la navette autonome** proposée n'a pas soulevé de commentaires de la part des participants.

Concernant l'**expérimentation de nouvelles méthodes de communication**, les participants ont proposé **que soit réalisée une application d'information en temps réel sur les bus à l'échelle départementale.**

Pour confirmer Sophia Antipolis en tant que laboratoire des mobilités innovantes, les participants ont proposé que soit développé un **aérobis entre Sophia et le Moyen-Pays.**

Ils ont en outre proposé d'innover en matière d'aménagement, en **décentralisant l'emploi sur le territoire, développant le logement sur Sophia et en stoppant le dépeuplement des centres-villes qui concentrent les transports en commun, vers le Moyen Pays.**

### 3.7. Comment améliorer la desserte des zones d'activités économiques et commerciales de la CASA ?

Pour améliorer la desserte des zones d'activités économiques et commerciales de la CASA, les participants ont proposé les pistes suivantes :

- Augmenter la capacité de la ligne de bus Nice Sophia, aujourd'hui très fréquentée aux heures de pointe et jugée insuffisante,
- Assouplir les horaires des professionnels et des scolaires
- Imaginer un transport aérien
- Créer des zones d'activité en périphérie de Sophia, comme Starteo

- Penser le PDU en prenant en compte les perspectives de croissance de la population et de l'activité économique à 10-15 ans
- Mettre des VAE en libre-service
- Développer les pistes cyclables.

## 4. Les suites

---

- Jusqu'au 11 mars 2019, concertation publique et recueil des avis du public via :
  - Un atelier digital : [https://fr.surveymonkey.com /r/concertation-pdu-casa](https://fr.surveymonkey.com/r/concertation-pdu-casa)
  - Une adresse mail : [mobilite@agglo-casa.fr](mailto:mobilite@agglo-casa.fr)
  - Une adresse postale : PDU CASA - Les Genêts - 449, route des Crêtes - 06901 Sophia Antipolis Cedex
  - Des registres pour la révision du PDU mis à disposition dans les mairies de la CASA.
  - Des registres mis à disposition dans chaque mairie
- Mars-Juin 2019 :
  - Réunion publique de partage du plan d'actions du PDU révisé, enrichi des contributions de la concertation
  - Formalisation du PDU révisé
- Fin 2019 : procédure d'approbation du PDU.



## 5. Annexe : verbatim

---

Les contributions des participants sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

### 5.1. Qu'attendre d'un conseil en mobilité ?

#### Actions proposées

- 1) Proposer un conseil direct
- 2) Accompagner la réalisation des Plans de Mobilité
- 3) Mener des actions de sensibilisation auprès du grand public
- 4) Animer des communautés d'usagers
- 5) Accompagner les nouveaux projets d'aménagement

#### POINTS FAIBLES

**Action 5 : D'abord réfléchir à la nécessité de ces projets dans un territoire déjà saturé (notamment centres commerciaux)**

#### ACTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

**Promouvoir les solutions de transport « alternatives » (ex : covoiturage) par des campagnes de publicité**

**Interventions dans les collèges, lycées...**

**Interdire l'usage de véhicule personnel dans des zones ciblées (centre-ville, zone d'activités...)**

**Réserver des voies de circulation aux véhicules en covoiturage (péage gratuit pour eux...)**

### 5.2. Comment réduire les déplacements ?

#### Actions proposées

- 1) Promouvoir l'utilisation du numérique
- 2) Promouvoir le télétravail
- 3) Proposer des services publics ou commerciaux itinérants

#### POINTS FORTS

**Service du TAD original et extrêmement apprécié**

**Action 3 : MSAP**

#### POINTS FAIBLES

**Action 2 : Manque de confiance des entreprises dans le télétravail**

**Manque de fidélité des usagers aux services**

#### ACTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

**Trouver le bon vecteur de communication**

**Prévoir une plateforme numérique de réservation du TAD (sans appel téléphonique)**

**Pouvoir faire un planning de réservation à l'année du TAD**

### 5.3. Comment limiter les impacts négatifs de la voiture ?

#### Actions proposées

- 1) Mutualiser / partager l'offre de stationnement
- 2) Réserver des places de stationnement au co-voiturage
- 3) Mettre en place des lignes de covoiturage
- 4) Faire connaître l'autopartage
- 5) Implanter des bornes de recharge électrique

#### POINTS FORTS

**Action 1 : Diminuer et optimiser le nombre et l'emprise des places : parking**

**Action 2 : Si en gare (notamment autour des gares ou pôles intermodaux)**

**Action 3 : Impact social, impact environnemental, impact économique**

**Action 5 : Impact environnemental**

#### POINTS FAIBLES

**Action 1 : Localisation, coût (inflation)**

**Action 2 : Sortie Vence**

**A faire respecter : comment faire respecter les places réservées au covoiturage ?**

**Action 3 : A organiser pour assurer le retour (cf. Ridygo)**

**Peut fonctionner si suffisamment d'utilisateurs pour flexibilité**

**Action 4 : Autopartage peut fonctionner si incitation forte par les collectivités / pouvoirs publics (prêt de voiture par ex)**

**Action 5 : Pas prioritaire**

#### ACTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

**Prévoir parking dédié au covoiturage**

**Connexion inter communauté d'agglomération**

**Généraliser le système d'auto-stop Biot « Réseau Pouce » pour le dernier kilomètre**

**Développer le pédibus / cyclobus pour les écoliers**

**Ajouter des remorques à vélo derrière les bus pour le « dernier bus »**

**Développer autres modes : vélo dans le bus...**

## 5.4. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

### Actions proposées

- 1) Aménager la voirie
- 2) Généraliser le stationnement vélo
- 3) Aménagement des itinéraires cyclables continus
- 4) Aménager des itinéraires piétonniers

#### POINTS FAIBLES

**Action 1 : topographie – pente faible**

**Action 2 : parcours du combattant par la discontinuité**

**Action 3 : mauvais entretien des pistes cyclables**

#### ACTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

**Aménager des parkings à vélo sécurisés**

**Développer le pédibus / cyclobus pour les écoliers**

**Aménager des trottoirs !! Dangereux pour les écoliers qui rentrent des ou vont aux arrêts de bus**

**Entretien des pistes cyclables**

**Développer le sens unique (un sens de circulation)**

**Aménager des itinéraires cyclables continus et sécurisés**

**Supprimer les plaques d'égout des pistes cyclables**

## 5.5. Comment développer l'usage des transports en commun ?

### Actions proposées

- 1) Mettre en service le bus – tram Antibes Sophia Antipolis
- 2) Réserver des voies dédiées aux bus
- 3) Accéder aux services du réseau en temps réel
- 4) Optimiser le transport à la demande
- 5) Proposer des parkings multimodaux
- 6) Coordonner le réseau Envibus et les réseaux voisins des Alpes-Maritimes
- 7) Aménager des pôles d'échanges multimodaux

#### POINTS FAIBLES

**Action 1 : Mettre en service le bus-tram demain matin !**

**Action 2 : Pas réalisable partout (place, espace)**

**Action 4 : TAD non disponible à certaines heures / TAD ne concerne qu'une partie du territoire / Les secteurs TAD ne sont pas connectés**

#### **ACTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES**

**Interconnecter les réseaux, les secteurs**

**Interdire véhicule personnel ou individuel dans certaines zones, secteurs**

**Interdire le transit de fret sur l'A8 aux horaires d'affluence de Sophia , au profit du transport en commun**

**Remplacer les péages par des portiques**

**Augmenter l'offre de services des TC dans le Moyen Pays : horaires, fréquence, interconnexion**

**Carte multimode (bus, train)**

**Réserver une voie de bus sur l'A8**

## 5.6. Comment innover en mobilité ?

### **Actions proposées**

- 1) Expérimenter la navette autonome
- 2) Expérimenter de nouvelles méthodes de sensibilisation et de communication
- 3) Confirmer Sophia Antipolis en tant que laboratoire des mobilités innovantes

#### **ACTIONS COMPLEMENTAIRES**

**Décentraliser l'emploi sur le territoire**

**Développer du logement à Sophia**

**Espace de coworking dans les communes de la CASA**

**Rendre le bus scolaire obligatoire**

**Affichage en temps réel sur smartphone (bus) : application à l'échelle départementale**

**Voiture en auto-partage surtout pour les petits villages**

**Aérobis**

## 5.7. Comment améliorer la desserte des zones d'activités économiques et commerciales de la CASA ?

#### **POINTS FORTS**

**Ligne de bus Nice via Sophia très fréquentée aux heures de pointe**

**Startéo centre de télétravail représente 30 à 40 personnes qui restent à proximité**

### POINTS FAIBLES

**Ligne de bus Nice via Sophia insuffisante**

**Congestionne la principale zone d'activités**

**Manque de points d'entrée dans la zone d'activités**

**Manque de flexibilité sur les horaires de travail et de collège, lycée, école...**

**Mélange des genres (bureaux, commerces, lycée...)**

**Dépeuplement des villes vers le Moyen Pays en proposant des logements moins onéreux  
paradoxalement on augmente les transports dans ces mêmes villes au détriment des villages  
du Moyen Pays**

**Proposition de transports aériens jamais envisagée**

### ACTIONS COMPLEMENTAIRES

**Développer un Aérobus entre Sophia et le Moyen Pays**

**Augmenter l'offre de service des transports en commun dans le Moyen Pays (horaires,  
amplitude horaire, correspondances)**

**Créer des zones d'activité en périphérie de Sophia (comme Starteo)**

**Penser le PDU en prenant en compte la population et l'activité économique dans 10-15 ans**

**Mettre à disposition des VAE en libre-service**

**Développer les pistes cyclables**